

■ **GA Maninvest Sàrl**, à M i e s, restructuration et constitution d'entreprises (FOSC du 08.04.2002, p. 18). Statuts modifiés le 19 décembre 2003. Ofzky Edith, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé Grossmann André, dont la part est portée à CHF 20'000.
Journal no 1981 du 26.02.2004
(02150642 / CH-550.1.022.167-6)